

**Procès verbal du Conseil d'École du RPI CERE-LA-RONDE/GENILLE/LE LIEGE**  
**6 novembre 2023**

Début de la séance : 18h15

**Présents :**

Madame SIGONNAUD-BASTARD, Directrice de l'école primaire de Genillé  
Monsieur PHILIPPE, Directeur de l'école élémentaire de Céré-la-Ronde  
Mesdames FRETAULT, HABERT, RIOLLAND, ROBIN, ROCHETTE-CASTEL, enseignantes  
Madame BIHAN-POUDEC, enseignante spécialisée à dominante pédagogique  
Messieurs ADJADJ, FLAMAN, Maires des communes du Liège et de Genillé  
Monsieur HARDOUIN, Maire par intérim de la commune de Céré-la-Ronde  
Madame BORDINAT, Conseillère municipale, mairie du Liège  
Monsieur MEUNIER, Adjoint aux affaires scolaires, mairie de Genillé  
Monsieur HERLORY, Directeur de développement du projet TerrEcole  
Mesdames BERTHELOT, BOURREAU, HAURY, KRIER, VACHER, VERMEULEN, VILLEGGER,  
Parents d'élèves élus

**Excusés :**

Madame LARGE, Inspectrice de l'Education Nationale  
Monsieur GILET, Coordonnateur du Territoire de l'Indrois  
Madame PEUF, Parent d'élèves élu titulaire

**1- Approbation du procès verbal** du conseil d'école du 13 juin 2023 : à l'unanimité.

**2- Résultats des élections des représentants de Parents d'Élèves au conseil d'école**

	<b>GENILLE</b>	<b>CERE LA RONDE</b>
Nombre d'inscrits	170	46
Nombre de votants	99	16
Nombre de bulletins blancs ou nuls	16	3
Nombre de suffrages valablement exprimés	83	16
Taux de participation	58,24%	46%
Nombre de sièges à pourvoir	6	1
Nombre de sièges pourvus	6	1
Candidates proclamées élues	Titulaires : - Mme PEUF Sandrine - Mme VILLEGGER Christelle - Mme KRIER Lucile - Mme VERMEULEN Aline - Mme BOURREAU Katia - Mme BERTHELOT Noémie Suppléantes : - Mme HAURY Nadia - Mme ESANDI Audrey - Mme TROLONG Charlotte	Titulaire : - Mme VACHER Aurore  Suppléante : - Mme PETROW Lucie

**Rôle du CE** : Lecture du document fourni lors des élections.

Le CE vote le règlement intérieur, donne son avis sur le projet d'école et l'adopte...

**COPIL TerrEcole** : rôle et fonctionnement par M. HERLORY :

Le comité de pilotage s'articule avec le conseil d'école. Il fait remonter les points importants évoqués en conseil d'école. Il se réunit une fois par trimestre. Il est composé d'un enseignant, d'un élu et d'un parent par RPI. Il a vocation à animer le projet TerrEcole en lien aussi avec des temps hors scolaires. Il s'assure que les fonds soient bien employés. Nécessité d'un rapport annuel à l'Etat.

Désignation des représentants de parents qui y siégeront cette année scolaire :

**TITULAIRE** : Mme Christelle VILLEGER

**SUPPLEANTE** : Mme Sandrine PEUF.

M. HERLORY s'assure auprès des membres que le compte rendu du COPIL circule parmi les partenaires.

### **3- Effectifs et personnel**

Répartition par niveau :

<b>TPS</b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>	<b>TOTAL RPI</b>
7 inscrits + 1 arrivée	12	12	18	20 + 1 arrivée	18	11	18	14	132

Répartition dans les classes :

Mesdames LAGRANGE, MILCENT et NICOLAS, ATSEM

A Genillé :

<b>Classe 1</b> Mme ROCHETTE-CASTEL	<b>Classe 2</b> Mme RIOLLAND	<b>Classe 3</b> Mme SIGONNAUD-BASTARD, déchargée par Mme THIRIET	<b>Classe 4</b> Mme ROBIN	<b>Classe 5</b> Mme HABERT	<b>Classe 6</b> Mme FRETAULT
TPS/PS 8 + 12 20	MS/GS 12 + 4 16	GS 14 14	CP 21	CE1/CE2 18 + 6 24	CM2 14 14

A Céré-la-Ronde, une seule classe :

<b>Classe 7</b> M. PHILIPPE
CE2/CM1 5+ 18 23

**L'équipe a évolué cette année :**

- Mme THIRIET Olivia assure la décharge de direction de Mme SIGONNAUD-BASTARD le lundi (mais est en arrêt maladie donc remplacée par Mme DOMINE Bénédicte) et M. VIMENEY Christophe, un mardi toutes les 3 semaines (33 % de décharge).

- **A GENILLE** : affectation de 3 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : Mmes CREPIN Charlène, à temps complet à l'école de Genillé et Mmes DELACOUCHIE Marie-Ange et HERBEZ Margaux, affectées sur deux écoles.

**A CERE-LA-RONDE** : Une brigade est rattachée à l'école : Mme Laura BOULIN  
Pas d'AESH.

#### **4- Vote des règlements intérieurs des écoles et du conseil d'école**

La proposition a été envoyée en amont du conseil.

Sur le règlement intérieur des écoles :

- Rajout par rapport au harcèlement à la demande de Madame l'Inspectrice : « Conformément à l'article L511-3-1 du Code de l'éducation, aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »

M. MEUNIER fait remarquer que le texte ne mentionne pas les sanctions attribuées au harceleur.

- Suppression du coupon signature : l'inscription à l'école vaut acceptation de ce règlement.

Les règlements intérieurs, communs aux deux écoles et élaborés à partir du règlement type départemental, sont proposés au vote. Ils sont votés à l'unanimité.

Un règlement commun à tous les temps scolaire et périscolaire va être élaboré prochainement.

#### **5- Sécurité**

##### **a) Exercice d'évacuation incendie**

A l'école de Genillé, il a été effectué le lundi 18 septembre 2023 (matin), en présence de tous les enfants.

L'évacuation s'est déroulée dans le calme (regroupement dans le gymnase).

A l'école de Céré-la-Ronde, l'exercice s'est fait le 21 septembre. Regroupement à côté du portail rue St Vincent. Il sera à refaire car la classe a déménagé à la salle socio-culturelle, le temps des travaux de l'école.

##### **b) PPMS**

#### **A GENILLE**

Réunion d'actualisation du PPMS : le 25 septembre 2023. Tous les membres de la communauté éducative (enseignantes, membres de la cantine, personnel communal et animatrice TerrEcole pour le périscolaire et services techniques) ont été invités.

Chaque enseignant ou personnel est informé des mesures à prendre en fonction du lieu de l'intrusion.

**L'école ne disposant pas d'alarme PPMS**, on a mis en place un dispositif d'alerte via nos téléphones mobiles. L'annuaire des portables de tout le personnel a été actualisé. Mais ce dispositif a ses limites.

En effet, l'émission de l'**alerte par téléphone pose problème**.

Nos mobiles personnels peuvent ne pas fonctionner, il peut y avoir une panne de réseau, un oubli, une batterie déchargée, le niveau sonore de la notification peut être peu audible. L'alerte par whatsapp suppose l'activation permanente des données mobiles de notre téléphone portable. Ce n'est pas un moyen fiable ni sûr.

Toute personne présente de façon exceptionnelle, (un enseignant remplaçant, notamment), ne figurant pas sur l'annuaire du personnel, ne pourrait être alertée.

Tout le personnel ne reçoit pas l'alerte simultanément.

Lors de la visite des locaux effectuée avec le gendarme référent sécurité le 09/11/2020, un certain nombre de mesures avaient été évoquées, notamment :

- la **nécessité d'installer une alarme** (visuelle serait le mieux). Il serait souhaitable que l'alerte puisse être déclenchée de n'importe où dans l'école.

- la sécurisation des locaux : suite aux événements tragiques récents, la pause de portails suffisamment hauts est nécessaire. Le portail à ouverture commandée à distance, comme les 2 autres portails, peut très facilement être ouvert en soulevant le verrou ou enjambé.

M. FLAMAN : La réflexion est en cours. Un relevé de la part d'un géomètre et un relevé par un architecte ont été faits et reçus il y a 3 semaines. Les échanges semblent favorables pour centraliser les 3 entrées. L'Inspection Académique semble être désormais le référent. Les travaux doivent être finis avant 2028. Ils seront, probablement finis en 2024/début 2025.

M. HERLORY précise que TerrEcole ne peut pas financer le bâti scolaire. Il lui semble raisonnable d'éviter des travaux à des moments différents, il faut travailler de manière coordonnée.

Cette année, des enseignantes suivent une formation pour l'aménagement des classes.

Mme HABERT a suivi une autre formation avec le réseau CANOPE sur l'aménagement des cours. Il y en aura d'autres cette année.

Les architectes travaillent avec les collectivités locales et ont une vision commune.

La mairie et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) travaillent en partenariat.

Le groupe de travail sur l'aménagement des cours comprendra un paysagiste, un représentant de parents, 2 personnes travaillant au sein de l'école (enseignant et personnel communal).

Il est souhaitable d'associer les élèves à cette réflexion même si d'après M. HERLORY il faut du temps pour faire réfléchir les élèves, on peut s'inspirer de leurs demandes.

Mme HABERT souligne qu'il est primordial d'inclure les élèves dans le projet car ils vont s'approprier leur espace mais il faut aussi leur faire prendre conscience des contraintes administratives et budgétaires et être clair sur ce qu'il est possible de faire ou non.

Le paysagiste a connaissance des contraintes réglementaires, budgétaires et matérielles.

Cette réflexion peut être envisagée en parallèle avec les élèves et de très bonnes idées pourront émerger de leur part. Le CAUE propose un protocole à élaborer avec les élèves. Le ministère et le réseau CANOPE pourraient être sollicités. Ce dernier a déjà proposé un devis en ce sens. Le champ pédagogique sera apporté par les enseignants. Le paysagiste a son dossier finalisé et le CAUE est d'accord pour la concertation. Donc, les élèves auront le temps d'y être intégrés et comme le souligne Mme SIGONNAUD-BASTARD les élèves visualiseront mieux le projet.

Mme HAURY s'inquiète de savoir si l'entretien des cours une fois la végétalisation réalisée, sera assuré (par exemple, le ramassage des feuilles tombées au sol).

M. FLAMAN souligne que le service technique sera associé au projet. Il y a des contraintes d'entretien et de durabilité du système.

Il est important de prendre en compte la sécurité des élèves selon Mme RIOLLAND.

M. FLAMAN précise qu'il faut trouver les finances, prévoir l'entretien, prendre en compte la sécurité, les enseignants, les élèves.

Chacun travaillera sur sa sphère : les enseignants, les élèves, les instances, les partenaires, le personnel, les parents.

Les intervenants, experts du CAUE pourraient nous aider à nous faire reprendre les choses à la base, à déconstruire tout ce qu'on a imaginé pour être au plus près de la réalité des expériences déjà vécues dans d'autres académies comme le souligne Mme HABERT. Exemple des rondins de bois, considérés désormais comme des objets sécurisés.

- L'IA nous demande de réaliser **un exercice PPMS-intrusion** entre le 15/11 et le 15/12/2023.

Mme VERMEULEN et les parents demandent l'installation d'une alarme.

### **A CERE-LA-RONDE :**

Le boîtier de sonnette a bien déménagé mais il n'y a pas de bouton poussoir. Revoir l'ensemble du dispositif PPMS.

- Il est précisé que d'autres exercices incendie sont à faire dans l'année.
- PPMS-risques majeurs : exercice à faire avant les vacances de février.

### **c) Plan intempéries.**

Celui-ci va être distribué aux familles dont les enfants prennent le car. A renseigner en imaginant un retour anticipé du car pour y répondre plus facilement.

## **6- Travaux**

### **A Genillé :**

L'équipe enseignante remercie la mairie pour tous les travaux d'entretien qui ont été réalisés durant l'été, l'aménagement de la salle RASED, TerrEcole pour l'installation, dans l'ancien dortoir (préfabriqué), d'étagères qui ont permis d'organiser le stockage.

L'école a été dotée de 4 nouveaux combinés suite à l'installation de la fibre. Leur fonctionnement nous échappe un peu, nous constatons des éléments incongrus. M. FLAMAN conseille de reprendre contact avec M. ROBALO qui les a installés.

La liste des petits travaux d'entretien a été envoyée à la mairie, par mail, pendant les vacances d'automne.

Demande faite pour que les cours soient balayées régulièrement, la pluie et les feuilles tombées rendant le sol très glissant.

Les espaces extérieurs vont être repensés. Les cours vont être végétalisées. L'échéance fixée pour ces travaux sera fin 2024/ début 2025.

En attendant, serait-il quand même possible d'investir dans des jeux qui pourraient être réutilisés (ex : buts de foot avec cage et panier de basket au-dessus, peindre des damiers ou des échiquiers sur les plateaux des tables qui sont sous le préau côté garderie, piliers/totems, fresque murale, jardin collaboratif "démontable"....). M. FLAMAN évoque le city stade qui désigne un terrain de jeux de ballons extérieur et clôturé dans lequel sont intégrés deux buts multisports, deux paniers de basket-ball et un filet central amovible. C'est sécurisé.

M. HERLORY signale qu'il a eu un entretien avec l'intervenant sportif et qu'il est très ouvert à cette réflexion.

### **A Céré-la-Ronde :**

Quelques petits travaux à faire. La liste sera envoyée directement à la mairie.

Le déménagement s'est bien déroulé. La mairie a fait appel à un service de déménagement. Les locaux provisoires dans la grande salle des fêtes sont plus grands et plutôt agréables. La moitié de la salle est destinée à la classe et l'autre moitié au réfectoire, à côté de la cuisine de la salle. Il n'y a pas trop de bruit.

## 7- Dates à retenir

**Noël** : vendredi 15 décembre à 10h00 : spectacle de magie offert par l'APE à tous les enfants du RPI.

La fête de Noël est prévue jeudi 21 décembre 2023 avec un goûter, bûche offerte par la mairie de Genillé. A voir avec la cantine si elle peut nous accueillir pour ce moment.

**Marché de Noël** : du 18 au 22 décembre, nocturne le mardi 19.

Nous remercions Mme VINCENT qui a fait don à l'école d'objets de Noël qu'elle a fabriqués et qui seront vendus lors des marchés de Noël.

9/12 Marché de Noël à Genillé ; on fera don des invendus des années passées pour la classe de découverte. La classe de CE1/CE2 faisant partie d'un projet de classe de découverte avec Orbigny et Loché-sur-Indrois, les APE du secteur vont mener des actions diverses.

**Carnaval**: samedi 23 mars 2024

**Chorale des maternelles** : samedi 25 mai 2024

**Fête des écoles** : vendredi 28 juin 2024 à Genillé.

## 8- Projets et sorties

Chris DOWSON, **intervenant anglais**, poursuit ses séances sur les deux écoles du RPI depuis la rentrée pour la troisième année (et pour la première fois dans toutes les autres écoles du territoire) sauf dans les classes bénéficiant des séances de co-intervention avec les professeurs du collège de Montrésor.

Les classes de maternelles du territoire bénéficient des interventions de Julie LACAZE, en **musique**.

Certaines classes, sauf celle de grande section, vont avoir 10 séances massées de **sophrologie** avec l'intervention de Lucie GOURDAULT-MONTAGNE.

Ces intervenants sont proposés et financés par TerrEcole.

### **Projets communs prévus dans l'année**

Sortie à la médiathèque de Genillé : 1 fois par mois ou par période selon les classes

Sortie cinéma avec l'ACLE, Festival Jeune Public NACEL.

Classe	Projets et sorties
<b><u>TPS/PS</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Merci à TerrEcole pour les interventions en anglais, musique et sophrologie. Ce sont des personnes spécialisées dans leur matière qui apportent beaucoup aux élèves et complètent les apports des enseignants.</li><li>- semaine du goût : travail sur les fruits : observation, langage avec les couleurs, les formes, les différentes parties extérieures et intérieures. Classements des différents fruits, où poussent les fruits. Le goût de chaque fruit.</li></ul>
<b><u>MS/GS</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Semaine du goût : Dégustation de fromages avec des noix, du raisin, des poires et des figuettes sèches.</li><li>- jeudi 16/11/2023 : sortie en forêt avec l'intervention de M. DAUREU, technicien forestier de l'ONF. Cette animation proposée aux classes</li></ul>

	<p>inscrites au dispositif "la forêt s'invite à l'école", lancera le projet "forêt" en cours d'élaboration avec TerrEcole.</p> <p>- jardinage avec Mme Peuf en novembre quand la météo sera clémente.</p>
<b><u>GS</u></b>	<p>- 26/09/2023: sortie vendanges chez M. et Mme BOUTIN à St GEORGES SUR CHER.</p> <p>- semaine du goût : découverte des 4 saveurs</p> <p>- 11 novembre : lecture et discussion autour du p'tit doc <i>La première guerre mondiale</i> et confection de fleurs en papier crépon pour la réalisation d'une composition.</p> <p>- jeudi 16/11/2023 : sortie en forêt avec l'intervention de M. DAUREU, technicien forestier de l'ONF. Cette animation proposée aux classes inscrites au dispositif "la forêt s'invite à l'école", lancera le projet "forêt" en cours d'élaboration avec TerrEcole.</p>
<b><u>CP</u></b>	<p>Projet lecteur à partir de l'album « Un livre, ça sert à quoi ? » Chaque élève a écrit une ou plusieurs phrases ; la première phrase du récit commençait par « Je veux lire pour ... »</p> <p>Semaine du goût : les 5 sens et les saveurs</p> <p>11 novembre : lectures et discussions en classe + confection d'un tableau commémoratif</p> <p>Jardinage à l'école : Madame Robin tenait à remercier Madame Peuf pour son investissement lors de l'année scolaire écoulée. Cette année, le jardinage pourrait être appréhendé sous la forme d'un spectacle intitulé « Le secret du jardin de Clément », proposé par Sylvain Janiak, artiste local. D'autres pistes sont envisageables (à définir ultérieurement)</p>
<b><u>CE1/CE2</u></b>	<p>Classe de découverte nature et découverte du 21 au 24 mai 2023 dans l'Yonne près du château de Guédelon.</p> <p>Rencontre avec deux autres classes de CE1/CE2 d'Orbigny et Loché-sur-Indrois le vendredi 6 octobre pour une sortie forêt.</p> <p>Réalisation d'une composition pour le 11 novembre pour chacune des trois communes.</p> <p>Participation au défi Ma petite planète pour sensibiliser les élèves à la protection de la nature.</p> <p>Ateliers de Noël avec tous les CE1/CE2 du canton le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à la salle des fêtes de Genillé.</p>
<b><u>CE2/CM1</u></b>	<p>- 20/10/2023: cross de Montrésor (liaison école-collège)</p>

<b>CM2</b>	- 20/10/2023: cross de Montrésor (liaison école-collège)
------------	--

Ces projets et sorties sont possibles grâce au soutien financier apporté par l'APE. Cette année l'APE maintient le don de 23€ par enfant et participera à différentes actions qui aideront à financer la classe de découverte. Nous remercions les membres de l'Association des Parents d'Elèves et les parents qui participent lors des manifestations organisées par l'APE.

**Les commémorations du 11 Novembre** (flyer avec les horaires des cérémonies des trois communes dans les cahiers de liaison)

Les classes de GS, CP, CE1/CE2 et CM2 réaliseront une gerbe de fleurs pour chacune des 3 communes qui sera déposée par les enfants présents le jour de la commémoration, selon le temps disponible de chaque classe.

**9- Questions préparées** : mail reçu le 31/10/2023

Selon l'article 11 du règlement du conseil d'école, les questions préparées doivent arriver 15 jours avant la date du conseil d'Ecole. Mais nous avons tout de même fait le choix d'y répondre.

Le mail stipule : "Nous avons plusieurs questions à vous soumettre en espérant qu'elles soient traitées pour ce conseil d'école.

- \* pour la prochaine rentrée scolaire s'il advenait que ce soit encore le cas, est-il possible de faire une réunion d'information et de communication pour les parents dont les enfants sont amenés à être en groupe très restreint dans une classe à double niveau, non pas pour demander un changement de classe mais pour rassurer les parents sur l'organisation ? »

La répartition des élèves dans les classes a été annoncée le 13 juin 2023, lors du conseil d'école et indiquée dans le dernier PV. Les parents d'élèves élus peuvent relayer l'information.

Nous informons les familles de la classe dans laquelle sera leur enfant lors de la remise du carnet de réussites ou du LSU, la dernière semaine de classe, parce que depuis 2 ou 3 ans, de plus en plus de parents nous interpellent car la répartition de leur enfant ne leur convient pas. Nous avons déjà abordé ce point en conseil d'école.

Seul le conseil des maîtres est souverain en la matière. C'est une réflexion complexe, nous faisons de notre mieux. Nous faisons les répartitions à un moment précis, avec certains effectifs. Les effectifs sont différents à la rentrée. Cette année, beaucoup de départs à la fin des vacances ont eu lieu et malheureusement, nous ne pouvons pas tout remanier au dernier moment.

Les parents sont invités à participer aux réunions qui sont organisées dans les jours qui suivent la rentrée dans chaque classe. Ces rencontres permettent de communiquer toutes les informations et rassurer si nécessaire.

Dans certaines écoles, les familles ont connaissance de la classe dans laquelle sera leur enfant, le jour de la rentrée...

- \* « les GS sont réunis pour les cours de musique, anglais, sortie à la médiathèque, pourquoi les 4 élèves de GS de la classe de Mme RIOLLAND n'ont pas été conviés à participer avec leurs camarades à la sortie vendange ? »

Car c'est un projet de classe. Même si on a un niveau commun, nous ne sommes pas obligés de mener les mêmes projets (choix et liberté pédagogiques).

- \* « pourquoi les élèves de GS inscrits pour la rentrée ou arrivant en cours d'année ne sont pas intégrés dans la classe double MS/GS ? »



Si arrivées il y a, la règle qui prévaut est que les nouveaux aillent dans la classe la moins chargée, celle dont l'effectif est le plus faible lors de leur venue.

A effectif égal, si on a le choix entre une classe à double-niveau et une classe à un seul niveau, on répartira le nouvel élève dans la classe simple niveau.

L'effectif du niveau que l'élève doit intégrer peut aussi être déterminant. (atelier de 6)

Il y a donc de nombreux paramètres qui rentrent en ligne de compte.

Mme HAURY demande des précisions : la question porte sur une information plus personnalisée, pour rassurer les parents. Ce n'est pas une remise en question du choix pédagogique mais de la réponse apportée pour que les parents soient tranquilisés et prendre le temps de répondre aux questions du groupe concerné.

La réponse est que, même si l'enfant est dans une classe différente pour un même niveau, il y a un programme et des objectifs à respecter.

Mme Bordinat demande de répondre aux parents, qu'on est dans une petite école et qu'on est obligé d'harmoniser les effectifs. Mme HABERT souligne qu'on a une contrainte supplémentaire au cycle 2, de ne pas dépasser 24 élèves par classe, valable aussi pour les grandes sections.

La réponse à apporter aux parents qui ont posé ces questions préparées est que les parents pourront bénéficier d'éléments les rassurant lors des réunions de rentrée de chaque classe. L'équipe pédagogique reste évidemment à disposition pour échanger avec les parents au besoin, comme durant le reste de l'année scolaire.

Madame SIGONNAUD-BASTARD conclut qu'on ne changera pas la décision du conseil des maîtres.

**Prochain conseil d'école** : le 18 mars 2024 au Liège.

**La séance est levée à 20h10.**

Corinne SIGONNAUD-BASTARD,  
Présidente



Maryse ROCHETTE-CASTEL,  
Secrétaire